



Séminaire Descriptif et Exigences

Enseignant-e : C. Jacquemoud, ccs
N° : 5940
Titre du séminaire : Le débat populaire sous le prisme du droit : la protection de la formation de la volonté populaire lors des campagnes de votations et d'élections

Maîtrises concernées : MD, MDE, MDIE, MDP, MDCP
Semestre : automne 2023

Descriptif du séminaire :

Fake news, explications erronées des autorités, prises de positions d'entités publiques telles que les caisses d'assurance-maladie, les Eglises, etc. ou encore financement des campagnes sont autant d'exemples de problématiques portées devant les parlements ou les tribunaux ces dernières années afin de faire respecter le droit des citoyennes et citoyens de librement former leur volonté au sujet de l'objet d'un scrutin populaire (art. 34 al. 2 Cst.).

La campagne qui précède le scrutin est en effet censée assurer un débat libre, pluraliste et loyal. La qualité démocratique des décisions prises par le peuple dépend de ce processus collectif. C'est la raison pour laquelle la régularité de la campagne est protégée par la Constitution et qu'une irrégularité peut conduire à l'annulation du scrutin.

Le séminaire propose d'étudier les différentes limites que le droit pose à la lutte d'influences qui s'exercent sur l'opinion populaire et d'identifier les évolutions législatives et jurisprudentielles souhaitables dans le domaine.

Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Non
- b) Les étudiant-es sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui
 - Si oui : Les étudiant-es peuvent proposer des sujets (soumis à approbation de l'enseignante)
- d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ? (indicatif)

Étapes	Délais de reddition/Étapes
Semaine 3 (06.10.2023)	Choix du sujet
Semaine 6 (25.10.2023)	Remise du résumé du projet, du plan provisoire et de la bibliographie

Semaine 7 (01.11.2023)	Remise d'un extrait de trois pages de texte rédigé
Semaine 10 (26.11.2023)	Remise du mémoire préliminaire
Semaines 11-14 (01.-22.12.2023)	Soutenances
Semaine 14 (23.12.2023)	Remise du mémoire définitif

Commentaires : Les jours exacts de reddition seront communiqués en début de semestre.

- e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiant-es d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Oui

Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.

- f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Oui

➤ Si oui, laquelle ou lesquelles ? Allemand

- g) Des intervenant-es externes participent-ils à votre séminaire ? Pas encore défini.

- h) Modalités d'évaluation : 1 point présentation orale, 0.5 point participation, 4.5 points écrit

Autres commentaires : La participation aux séances est obligatoire